



**COMMUNE
DE
MARTIGNY-COMBE
1921 Martigny-Croix**

Mise à l'enquête publique

Projet de zones de protection des eaux souterraines (sources de la Bonnette, de la Combasse, de La Luy du Pline et du Meylan, du Chamois, du Borgeaud, du Lavanchy, de la Crêta, du Mayentzet, de la Caffè, des Fratzen, de Ravoire)

L'Administration communale de Martigny-Combe, d'accord avec le Service cantonal de la protection de l'environnement, soumet à l'enquête publique le projet de plan des zones de protection des sources de la Bonnette, de la Combasse, de La Luy du Pline et du Meylan, du Chamois, du Borgeaud, du Lavanchy, de la Crêta, du Mayentzet, de la Caffè, des Fratzen, de Ravoire ainsi que des prescriptions les accompagnant.

Les documents peuvent être consultés auprès du bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations ou oppositions, dûment motivées, doivent être adressées par écrit au conseil municipal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Martigny-Combe, le 4 septembre 2009

L'Administration communale